

202101-2026 - Wettbewerb

Belgien – Bauarbeiten – Marché de travaux ayant pour objet « Lot 6 – réalisation des abords dans le cadre du projet global concernant A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » (lot piloté par le lot 1).

OJ S 58/2026 24/03/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung - Änderungsbekanntmachung
Bauleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Igretec

E-Mail: igretec@igretec.com

Rechtsform des Erwerbers: Von einer lokalen Gebietskörperschaft kontrolliertes öffentliches Unternehmen

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Wirtschaftliche Angelegenheiten

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Marché de travaux ayant pour objet « Lot 6 – réalisation des abords dans le cadre du projet global concernant A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » (lot piloté par le lot 1).

Beschreibung: Marché de travaux ayant pour objet « Lot 6 – réalisation des abords dans le cadre du projet global concernant A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » (lot piloté par le lot 1). Le présent marché s'inscrit dans un projet global concernant la construction d'un nouveau bâtiment (E6K) et la réhabilitation du « Tri Postal » existant (A6K) dans le cadre du projet « A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » sis Quai de la Gare du Sud, 1 à 6000 CHARLEROI. Lorsqu'il est fait référence au « marché » dans le cadre des dispositions qui suivent, il y a lieu comprendre qu'il s'agit uniquement de ce lot 6 relatif à la réalisation des abords. Les travaux s'effectuent sur des terrains privés.

L'attention de l'entrepreneur est attirée sur contexte singulier du projet, tel que repris dans le préambule ci-avant. La proximité avec les voies de train et la présence du quai n°1 de la gare de Charleroi seront prises en compte ainsi que le Règlement de la Police des chemins de Fer. La présence d'une cabine HT appartenant à INFRABEL est également à prendre en considération ainsi que les servitudes permettant d'y accéder. Le marché comprend également : • l'enlèvement des éléments linéaires, des revêtements et tous accessoires existants, et de leur fondation ; • l'exécution des tranchées, déblais, démolitions ; • l'évacuation des matériaux excédentaires en dehors du chantier en un lieu constitué par une décharge agréée ou un centre de recyclage ; • tous les transports nécessaires et l'évacuation, en dehors des dépendances de la route, des terres excédantes, boues, tous déchets, matériaux et objets quelconques à provenir des démontages, des démolitions et non réutilisables ainsi que leur mise en décharge suivant les prescriptions de la circulaire de la R.W. du 23 février 1995 et/ou l'AGW Terres du 05/07/2018 ; • l'exécution des coffres et des nouveaux revêtements ; • la fourniture et la pose de tout le mobilier urbain (bancs, poubelles, bacs de plantation,...), y compris jeux et espace de callisthénie ; • l'exécution des travaux de plantations ; • le remaniement des revêtements, bordures et filets d'eau des routes débouchant sur la route à

améliorer de manière à obtenir un raccordement uniforme entre les revêtements nouveaux et anciens ; • la mise à niveau des trappillons existants, des regards, etc. ; • la réparation de toutes installations endommagées par les travaux ; • le maintien des installations des concessionnaires, y compris les câbles et conduites rencontrés lors des terrassements d'égout et de raccordements particuliers ; • le maintien des bouches et des bornes d'incendie visibles, accessibles et opérationnelles, ainsi que leur signalisation ; • la fourniture par l'entrepreneur des matériaux neufs à mettre en œuvre dans l'entreprise, à moins que le cahier spécial des charges ou le métré ne le précise autrement ; • l'entretien des travaux jusqu'à l'expiration des délais de garantie, toutes fournitures et main-d'œuvre comprises. Les travaux décrits ci-dessus ne sont pas exhaustifs, le détail des travaux est repris dans les clauses techniques et le métré récapitulatif annexés au présent cahier spécial des charges. Dans le cadre du présent marché, le pouvoir adjudicateur souhaite lutter contre le dumping social et la fraude sociale. Le marché repris dans le cahier des charges est financé par le fonds Européen de la Facilité pour la reprise et la résilience. L'exécution du marché respectera toutes les conditions de mise en œuvre et d'éligibilité des dépenses telles que définies par le Règlement européen 2021/241, dont notamment celles décrites à l'article 5.2 et relatives au principe Do No Significant Harm ('principe DNSH') qui prévoit qu'aucune mesure incluse dans un plan pour la reprise et la résilience (PRR) ne doit causer de préjudice important pour les objectifs environnementaux énumérés à l'article 17 du règlement 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (Taxonomie). A cette fin, les soumissionnaires sont invités à prendre connaissance du point 13 de la PARTIE 1. La visite des lieux OBLIGATOIRE sous peine de nullité de l'offre se déroule le 19 mars 2026 à 14h00, sur site, après rendez-vous pris auprès de Madame Sarah MANDERLIER (sarah.manderlier@igretec.com).

Kennung des Verfahrens: afc136d0-b9fd-4c4f-bd65-1f5e5619f349

Interne Kennung: Igretec_63170_2026/010

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Bauleistungen

Haupteinstufung (cpv): 45000000 Bauarbeiten

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Land: Belgien

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Les variantes et les options sont interdites. Le présent marché n'est pas divisé en tranches.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Bekanntmachung

Rein innerstaatliche Ausschlussgründe: Il est renvoyé aux articles 67 à 70 et 73 de la loi du 17 juin 2016 ainsi qu'aux dispositions du cahier des charges relatives aux motifs d'exclusion. Il est fait application du DUME dans le cadre du présent marché.

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Igretec_63170_2026/010 - 1

Beschreibung: Marché de travaux ayant pour objet « Lot 6 – réalisation des abords dans le cadre du projet global concernant A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » (lot piloté par le lot 1). Le présent marché s'inscrit dans un projet global concernant la construction d'un nouveau bâtiment (E6K) et la réhabilitation du « Tri Postal » existant (A6K) dans le cadre du projet « A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » sis Quai de la Gare du Sud, 1 à 6000 CHARLEROI.

Interne Kennung: 1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Bauleistungen

Haupteinstufung (cpv): 45000000 Bauarbeiten

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Land: Belgien

5.1.3. Geschätzte Dauer

Andere Laufzeit: Unbekannt

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt ganz oder teilweise aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: Le délai d'exécution global du présent marché est de 75 jours calendrier. Pour éviter la perte des subsides, la réception provisoire doit impérativement avoir lieu avant le 30/06/2026. Si le délai d'exécution ne permet pas de respecter la date butoir du 30/06/2026 pour la fin du projet global, la date butoir prime sur le délai d'exécution car elle est imposée par le pouvoir subsidiant et conditionne l'octroi des subsides. L'attention des soumissionnaires est attirée sur la pénalité spéciale prévue en complément de l'article 45 de l'A.R. du 14 janvier 2013. La visite des lieux obligatoire sous peine de nullité de l'offre se déroule le 19 mars 2026 à 14h00, sur site, après rendez-vous pris auprès de Madame Sarah MANDERLIER (sarah.manderlier@igretec.com)

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur se satisfait de la preuve de l'agrération comme décrit ci-dessous pour opérer la sélection des soumissionnaires. Les travaux sont rangés dans la catégorie C et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 5 selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrération des entrepreneurs. Il est rappelé que la classe d'agrération exigible pour l'attribution d'un marché est celle qui correspond au montant de la soumission à approuver.

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: Le marché est attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse sur la base du prix.

Kategorie des Festwert-Zuschlagskriteriums: Fester Wert (insgesamt)

Zuschlagskriterium — Zahl: 1

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/6f8ac757-e7d3-4cf1-8097-2949454aecc6/documents>

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/6f8ac757-e7d3-4cf1-8097-2949454aecc6/forum>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/6f8ac757-e7d3-4cf1-8097-2949454aecc6/general>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Frist für den Eingang der Angebote: 31/03/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 180 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Noch nicht bekannt

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: CONSEIL D'ETAT

Informationen über die Überprüfungsfristen: 15 jours et 60 jours

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Igretec

Registrierungsnummer: 0201741786_547

Postanschrift: boulevard Mayence, 1

Stadt: Charleroi

Postleitzahl: 6000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Land: Belgien
E-Mail: igretec@igretec.com
Telefon: +32 71202811
Internetadresse: <https://www.igretec.com>
Profil des Erwerbers: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=547&includeOrganisationChildren=true>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: SPF Stratégie et Appui
Registrierungsnummer: BE001
Postanschrift: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Stadt: Bruxelles
Postleitzahl: 1000
Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Land: Belgien
E-Mail: revise@publicprocurement.be
Telefon: +32 2 740 80 00
Internetadresse: <https://bosa.belgium.be>

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: CONSEIL D'ETAT
Registrierungsnummer: 0931.814.266
Stadt: BRUXELLES
Postleitzahl: 1040
Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Land: Belgien

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

10. Änderung

Fassung der zu ändernden vorigen Bekanntmachung

:

30b6fbd5-2904-46d2-94b8-45e8b92a5ee0-01

Hauptgrund für die Änderung

:

Aktualisierte Informationen

Beschreibung

:

Les documents suivants viennent d'être ajoutés aux documents de marché : - une nouvelle version du « Plan terrier 01 », - un « Plan terrier 02 coupes AR-Détails », - deux plans complémentaires pour l'implantation des plantations.

10.1. Änderung

Abschnittskennung: PROCEDURE

Änderung der Auftragsunterlagen am: 20/03/2026

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 52401197-f39f-4f73-bb89-f0e13779d276 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00)

Mitteuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Bekanntmachung — eSender-Übermittlungsdatum: 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00)

Mitteuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 202101-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 58/2026

Datum der Veröffentlichung: 24/03/2026